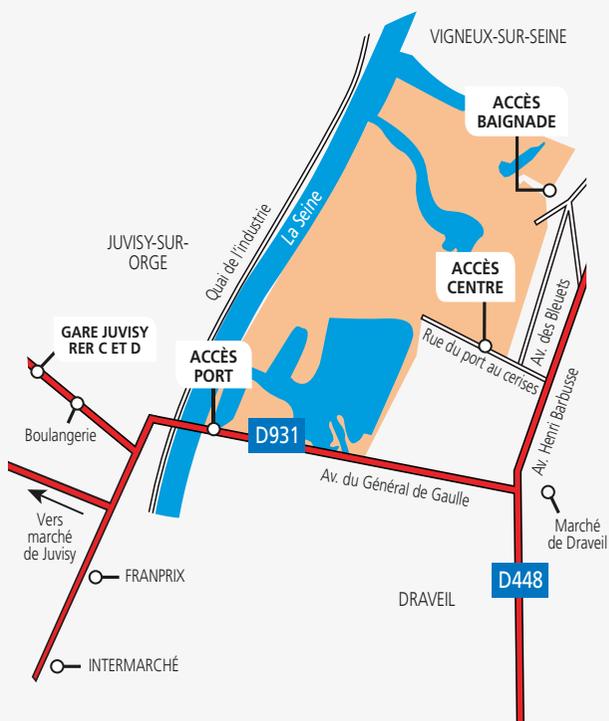


BON À SAVOIR...

- Pour toute demande de place, vous pouvez télécharger le formulaire de réservation disponible sur notre site internet, et nous envoyer votre dossier complet par courrier ou par fax.
- Tout bateau en appontement à l'année doit effectuer au minimum 15 jours de sortie consécutifs par an et justifier d'une adresse de domiciliation différente de celle du Port de Plaisance.
- Les tarifs d'appontement ne comprennent pas le droit d'usage des installations électriques et hydrauliques. Le tarif d'appontement mensuel comprend 200 unités d'eau. Le tarif d'appontement annuel comprend 200 unités d'eau et 50 unités d'électricité par mois.
- Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques, CB, Chèques Vacances ANCV, Coupons sport ANCV.



INFOS PRATIQUES

PORT DE PLAISANCE "LE PORT AUX CERISES"

5 Bd du Général De Gaulle
91210 DRAVEIL
Tél. : 01.69.83.46.60.
Fax : 01.69.83.46.61.

portauxcerises.port@ucpasl.com
<http://portauxcerises.ucpa.com>



PORT DE PLAISANCE LE PORT AUX CERISES

Un équipement animé et géré par l'UCPA pour le compte du Syndicat Mixte d'Etude d'Aménagement et de Gestion de l'Île de Loisirs du Port aux Cerises.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CAPITAINERIE

- **Du 01/04 au 30/09 :**
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 13h30-19h - Week-end et jours fériés : 9h-12h / 13h30-20h.
- **Du 01/10 au 31/03 :**
Tous les jours : 10h-12h / 13h30-18h.

POUR VENIR

PAR LA ROUTE

En provenance de Paris suivre la direction "Aéroport d'Orly" puis emprunter la RN7 jusqu'à la sortie Juvisy. Une fois à Juvisy, **suivre Draveil**, et la Base Régionale de Loisirs "Le Port aux Cerises" accès PORT.

PAR LE FLEUVE

Le port est situé au **PK 146.5** en Seine amont. La capitainerie est à contacter par **VHF sur le canal 9** avant toute entrée.

PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

RER Juvisy (lignes C et D). Sortir côté "Seine" et traverser la seine, le port est sur votre gauche juste après le pont de Juvisy.



Île de Loisirs du Port aux Cerises - Rue du Port aux Cerises - 91 210 DRAVEIL
EURL LS PORT AUX CERISES - Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 € - RCS Evry : 519 837 462 - Siret : 519 837 462 00018 - Code APE : 9321Z - N° TVA intracommunautaire : FR 39 519 837 462. Un site animé et géré par LS Port aux Cerises, filiale de l'UCPA, pour le compte du Syndicat Mixte de l'Île de Loisirs du Port aux Cerises. Crédits photos : LS Port aux Cerises, ISTOCK/PHOTOVIDEOSTOCK, ISTOCK/MTILGHMA, fotolia/©Darren Baker - 107166

UCPA
SPORT ACCESS

NATURE, CALME ET CONFORT, À 20 MINUTES DE PARIS...

Situé au cœur de l'Île de Loisirs du Port aux Cerises, et à 10 minutes à pieds du RER Juvisy (lignes C et D), le Port de Plaisance vous accueille toute l'année dans un équipement refait à neuf, offrant tous les éléments de confort.

- À 2 écluses de Paris, 106 emplacements accueil de bateau jusqu'à 24 mètres.
- Accès aux fluides (eau + électricité) possible sur pontons et catways. Rampe de mise à l'eau, sanitaires plaisanciers, laverie.
- Pratique des activités nautiques en location ou en stage (voile, canoë, bateau à pédale).



Accès WIFI depuis votre bateau.



NOUVEAU

D'octobre à mars bénéficiez de notre prestation hivernage. Laissez votre bateau au port en toute sécurité. Sur demande la capitainerie pourra conserver vos clefs afin d'y assurer un passage hebdomadaire.



PASSER SON PERMIS BATEAU, C'EST POSSIBLE !

Nous organisons plusieurs sessions aux permis "Mer-Côtier" et "Fluvial". Extensions "permis hauturier" et "grande plaisance fluviale" sur demande.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Tout rejet liquide directement au fleuve est interdit au "Port aux Cerises" et l'utilisation du réseau d'assainissement du port est gratuite. Les plaisanciers non équipés de cuves de rétention doivent utiliser les sanitaires privatifs mis à leur disposition.

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

L'ensemble des pontons et quais périphériques sont accessibles au **public handicapé**. L'embarquement et le débarquement des handicapés moteurs est rendu possible grâce à un **équipement spécialement adapté**.

ACTEUR MAJEUR DU TOURISME FLUVIAL FRANCILIEN

Toute l'année, le port réserve une partie de ses places pour les bateaux **en transit** sur la Seine, et met à la disposition de tous de la documentation touristique à la capitainerie afin de **développer le tourisme fluvial**.

REQUALIFIÉ EN 2010

Le plan d'eau a été totalement redessiné et toutes les installations (pontons, catways, rampe de mise à l'eau, installations électriques...) ont été refaites à neuf. La région Île-de-France, propriétaire de l'Île de Loisirs a financé intégralement le projet.

L'ÎLE DE LOISIRS

Le port de plaisance fait partie d'un parc naturel de **175 hectares** proposant des activités de plein air et de **loisirs pour tous**. Au programme, Espace forme-fitness, Accro des Arbres®, balades à poney, piscine à vague, manèges enfantins, activités nautiques et aquatiques, et plusieurs points restauration dont une cafétéria à proximité du port.

